

**Concours de pêche organisé par l'Union Grayloise des Pêcheurs de Concours
le 20 octobre 2024 sur les quais à Gray**

CHALLENGE MICHEL FOUQUE

Règlements :

- PLACES LIMITEES

- 7h30 : accueil
- 8h15 : tirage au sort
- inscription : 30€ par équipes, moins de 18 : 20€
- redistribution des 2 tiers des inscriptions au 1^{er} tiers des pêcheurs
- pêche à l'américaine de 10h00 à 16h00
- de 10h00 à 12h00 à 2 pêcheurs
- de 12h00 à 14h00 à 1 pêcheurs en alternance
- de 14h00 à 16h00 à 2 pêcheurs
- canne : 13 mètres
- moulinet et quiver autorisés
- amorce : 20 litres tout confondu
- esches 1 litre et demi

FOUILLIS INTERDIT

- classement au poids uniquement
- classement par secteurs alternés
- bourriche obligatoire

VERS DE VASE UNIQUEMENT A L'HAMECON

Inscriptions avant le 18 octobre 2023, aucune inscription sur place.

Mr Casella : 06-08-02-97-79

Mr Williams : 06-87-66-72-69

BUVETTE ET TOMBOLA

L'UGPC décline toutes responsabilités en cas d'accident avant, pendant et après le concours